

Le 5 juillet 2021

Session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge, le cinquième jour de juillet 2021 à 19 h 30 sous la présidence du maire Daniel Tétreault, sont présents les conseillères et conseillers : Micheline Dufour, Ginette Simard Gendreault, Roger Santerre, Jean-Pierre Morlot et Robert Gaboriault, tous membres du dit conseil et formant quorum.

La conseillère Carole Dansereau est absente.

La directrice générale et secrétaire-trésorière Suzanne Marcoux est présente.

Public : 3 personnes présentes

Le maire ouvre la séance à 19 h 30

95-21

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Micheline Dufour

Appuyé par Ginette Simard Gendreault

ET RÉSOLU :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu en ajoutant en laissant le point varia ouvert.

ADOPTÉ

96-21

Adoption avec dispense de lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 7 juin 2021 et des assemblées extraordinaires du 14 et 28 juin 2021

Proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Roger Santerre

ET RÉSOLU :

Que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 7 juin 2021 et des assemblées extraordinaires du 14 et 28 juin 2021 soient adoptés tels que rédigés.

ADOPTÉ

Correspondance :

97-21

Demande de contribution de la Fondation Claude De Serres

Proposé par Jean-Pierre Morlot

Appuyé par Ginette Simard Gendreault

ET RÉSOLU :

D'autoriser le versement d'une contribution à la Fondation Claude De Serres au montant de 100 \$.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense.

La directrice générale dépose le rapport financier mensuel du mois de juin 2021.

98-21

Comptes à payer

Proposé par Jean-Pierre Morlot

Appuyé par Ginette Simard Gendreault

ET RÉSOLU :

Que le paiement des comptes suivants soit approuvé :

Cotisations employeur fédérales (mai) payé	1 334,27
Cotisations employeur provinciales (mai) payé	3 902,41
Élus	2 649,20
Directrice générale, agente de bureau (5 semaines) payé	5 910,08
Inspecteur voirie et aide voirie (5 semaines) payé	7 342,61

Pompiers	4 037,45
Suzanne Marcoux (Plateforme zoom 1 mois)	23,00
Régie intermunicipale (Déchets: 13,10 TM / compostage : 5,59 TM) mai 2021 payé	1 524,06
Régie intermunicipale (Déchets : 12,80 TM / compostage : 5,91 TM) juin 2021	1 579,60
Bell mobilité (cellulaire) payé	19,49
Hydro-Québec (éclairage public) payé	277,42
Hydro-Québec (Hôtel de Ville et salle communautaire) payé	460,84
Hydro-Québec (caserne) payé	342,38
Hydro-Québec (2 postes de pompage) payé	245,93
Vidéotron(caserne) payé	82,46
Télébec (site de traitement) payé	86,24
Vidéotron (Hotel de Ville et postes de pompage) payé	249,6
Petite caisse (frais poste, café, timbres, Tapis pour transit)	190,51
Marché Gendreau (essence SSI, essence voirie) juin 2021	617,34
Pagenet du Canada inc.(pagettes service incendie, 1 mois)	63,60
Purolator (frais de transport échantillons eaux usées)	6,75
Rona Lévesque (Matériel entretien parcs)	58,68
L'homme et fils (taille haie, rateau, et ciseau)	358,66
L'homme et fils (Matériaux solidification rampe belvédère)	75,63
Motosport G&L (Huile à moteur - tondeuse)	9,19
André Paris inc.(fauchage bords de chemins 1ère coupe)	1 029,03
Centre mécanique Laverdière (Vitre et seal - tracteur)	810,78
Gisèle Bonhomme (Cartouche encre et livres)	181,96
P.A.Le Riverain-Bedford (pince ramasse déchets fossés)	84,16
Pavage Maska inc (Asphalte recyclé pour accotements - 123,03 T)	1 096,26
Jocelyn Belisle avocat (Honoraires juridiques dossier Ferme Ginel inc. & zone blanche)	2 353,92
Aquatech (Rapports Somaeu mars, avril et mai 2021 et calibrage site traitement)	709,98
Entreprise René Charpentier inc. (Réparation génératrice PP2)	166,72
Daniel Macaluso enr. (Accessoires pour échantillonnage site traitement)	67,66
Papeterie Coupal (Caisses de papier)	146,20
Serres et pépinière Champlain (plantes annuelles)	1 298,40
Librairie moderne (Achat livres pour la bibliothèque municipale)	89,09
Les entreprises Denexco (Asphaltage rang St-Edouard)	101 407,95
L'homme et fils (Serrure porte garage municipal)	23,64
Banque Royale du Canada (intérêts emprunt 327-09 eaux usées) payé	6 648,82
Groupe Environex inc. (analyses eaux usées et analyse PP2)	367,92
Cauca (frais d'équipement survi-véhiculaire 3 mois)	172,46
Communication plus (temps d'antenne SSI juin)	87,38
Charles Lussier Géographe (entretien plantation arbres Parcs municipaux / 1er vers de 2)	474,27
Ville de Bedford (Collecte matières résiduelles juin)	5 719,16
Ville de Bedford (Collecte du verre juin ,32 T)	25,72
Tetra tech (Assistance technique et administrative- remplacement site traitement)	3 047,76
Toilettes portatives Sanibert (location 2 toilettes HV et Pont Couvert)	303,54
Gestim inc. (service d'inspection- Permis et certificats,)	784,71
Prévention Focus (formation pompier 1 pour 2 candidats)	1 760,50

Je soussignée certifie par les présentes sur mon serment d'office qu'il y a les fonds disponibles pour les fins pour lesquelles ces dépenses sont projetées au budget 2021.

ADOPTÉ

99-21 Adoption du règlement no 442-21 modifiant le règlement no 428-19 concernant la gestion contractuelle

Considérant que le projet de règlement numéro 442-21 dont l'avis de motion a été régulièrement donné conformément à l'article 445 du Code municipal lors de la séance du 28 juin 2021 et que le projet de règlement a également été présenté à cette date;

Considérant que chaque membre du Conseil a reçu une copie du projet règlement pour en prendre connaissance avant l'assemblée;

Il est proposé par Micheline Dufour

Appuyé par Robert Gaboriault

ET RÉSOLU :

Que le Conseil municipal adopte le règlement numéro 442-21 modifiant le règlement numéro 428-19 concernant la gestion contractuelle afin de prévoir des mesures pour favoriser les entreprises québécoises pour tout contrat qui comporte une dépense inférieure au seuil décrété pour la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumission publique.

Le texte du présent règlement est considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution comme s'il y était tout au long reproduit.

ADOPTÉ

100-21 Demande à la firme Gestim pour des modifications aux règlements d'urbanisme afin d'identifier des zones patrimoniales à protéger

Proposé par Roger Santerre
Appuyé par Jean-Pierre Morlot

ET RÉSOLU :

De mandater la firme Gestim pour des modifications aux règlements d'urbanisme afin d'identifier des zones patrimoniales à protéger suite aux recommandations du comité du patrimoine de la municipalité.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense.

101-21 Programme d'aide à la voirie locale du MTQ / pavage rang St-Edouard

Attendu que la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

Attendu que les travaux ont été réalisés dans l'année civile en cours de laquelle le ministre les a autorisés;

Attendu que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAVL;

Attendu que les travaux de pavage réalisés sur le rang St-Edouard sont admissibles au PAVL;

Attendu que le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

Attendu que la transmission de la reddition de comptes du projet de pavage du rang St-Edouard a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux;

Attendu que le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

Attendu que si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement à la municipalité en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

Il est proposé par Roger Santerre
Appuyé par Robert Gaboriault
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de Stanbridge approuve les dépenses au montant de 101 407,95 \$ relatives aux travaux d'amélioration à réaliser et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

Que la directrice soit autorisée à compléter et à signer tous les documents relatifs à cette demande.

*** ADOPTÉ***

102-21 Dos d'âne en asphalte / rang Ste-Anne

Considérant que la municipalité a fait une demande de soumission pour la confection de deux dos d'âne en asphalte pour le rang Ste-Anne à deux entreprises;

Il est proposé par Ginette Simard Gendreault
Appuyé par Micheline Dufour
ET RÉSOLU :

De mandater les Entreprises Denexo pour la confection des deux dos d'âne en asphalte sur le rang Ste-Anne au coût total de 3 600 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense.

103-21 Embauche pour le poste d'aide voirie en collaboration avec la Municipalité de St-Ignace-de-Stanbridge

Considérant que les membres du Conseil souhaitent un partage de ressource d'aide à la voirie avec la municipalité de St-Ignace-de-Stanbridge;

Considérant que suite à la publication de l'offre d'emploi quatre candidats ont été retenus pour une entrevue;

Considérant qu'une candidature a fait l'objet d'une recommandation par la mairesse et la directrice générale de St-Ignace-de-Stanbridge ainsi que le maire et la directrice générale de Notre-Dame-de-Stanbridge;

Il est proposé par Jean-Pierre Morlot
Appuyé par Ginette Simard Gendreault
ET RÉSOLU :

Que la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge conjointement avec la municipalité de St-Ignace-de-Stanbridge embauche Monsieur Marc Choinière à titre d'aide à la voirie à compter du 31 mai 2021 à raison de 32 h semaine, soit 16 h dans chaque municipalité.

Le salaire horaire de ce poste est déterminé chaque année par résolution en même temps que tous les autres postes.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense.

104-21 Autorisation d'achat pour le service de la voirie

Proposé par Jean-Pierre Morlot
Appuyé par Ginette Simard Gendreault
ET RÉSOLU :

Que le conseil autorise l'achat, pour le service de la voirie, de balises coniques, d'un détecteur 4 gaz ainsi que d'un cric pour un montant de 1 500 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense.

105-21 Nomination du directeur adjoint du service incendie

Considérant que la municipalité a procédé à l'affichage d'une offre d'emploi à l'interne de la caserne pour pourvoir le poste de directeur adjoint du service incendie;

Considérant que deux candidatures ont été reçues et qu'un vote consultatif a été effectué au sein de la caserne

Il est proposé par Robert Gaboriault
Appuyé par Jean-Pierre Morlot
ET RÉSOLU :

Prenant en considération le résultat du vote consultatif au sein de la caserne, les membres du Conseil nomment Monsieur Florian Rucksthul directeur adjoint du service incendie à compter du 1^{er} juillet 2021.

Le salaire horaire de ce poste est déterminé chaque année par résolution en même temps que tous les autres postes.

ADOPTÉ

106-21 Démission d'un pompier volontaire du service incendie

Proposé par Roger Santerre
Appuyé par Jean-Pierre Morlot
ET RÉSOLU :

D'accepter la démission du pompier Monsieur Jean-Philippe Tétreault, en date du 23 juin 2021.

ADOPTÉ

107-21 Réembauche d'un pompier volontaire du service incendie

Considérant la démission du pompier volontaire Monsieur Serge Guertin (résolution 83-21) et suite aux recommandations du directeur adjoint de le réintégrer;

Il est proposé par Jean-Pierre Morlot
Appuyé par Micheline Dufour
ET RÉSOLU :

De réembaucher Serge Guertin à titre de pompier volontaire du service incendie de la municipalité.

ADOPTÉ

108-21 Conception et réalisation de 4 panneaux d'interprétations patrimoniales

Proposé par Ginette Simard Gendreau
Appuyé par Robert Gaboriault
ET RÉSOLU :

D'autoriser la conception et la réalisation de 4 panneaux d'interprétations patrimoniales à France Gagnon designer graphique au montant de 1000 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense.

109-21

Appui au Comité des Loisirs de Notre-Dame pour le projet *Le petit parc* dans le cadre du programme soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure

Considérant que le Comité des Loisirs de Notre-Dame souhaite bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation dans le cadre du programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure, pour leur projet *Le petit parc*;

Il est proposé par Robert Gaboriault
Appuyé par Ginette Simard Gendreault
ET RÉSOLU :

Que la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge appuie le projet du Comité des Loisirs de Notre-Dame pour le projet *Le petit parc* afin que ce dernier puisse bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure.

Que la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge s'engage à conclure une entente de service avec le Comité des Loisirs de Notre-Dame pour *Le petit parc* afin que ce dernier soit accessible à l'ensemble de la population.

ADOPTÉ

La levée de l'assemblée est demandée par Roger Santerre à 20 :20.

Je, Daniel Tétreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Daniel Tétreault
Maire

Suzanne Marcoux
Secrétaire-trésorière